



Documents à envoyer – aide à la réalisation

Tous les documents mentionnés ci-dessous doivent être rédigés dans une langue nationale avec le formulaire de demande.

Une demande incomplète peut être renvoyée au requérant sans entrer en matière, il en va de même pour des demandes qui ne remplissent pas les conditions formelles d'éligibilité ou qui ne peuvent pas bénéficier de soutien pour des raisons juridiques.

Un maximum de **3000 caractères par page** (espaces compris) est autorisé.

Fiction et Documentaire

La demande doit contenir les documents suivants, chacun étant formatés **en deux fichiers PDF**:

1. Scénario / traitement de tournage

Fiction: scénario

Documentaire: traitement de tournage ou autre équivalent servant de base au tournage sous forme détaillée (max. 20 pages)

2. Dossier de production

Animation

La demande doit contenir les documents suivants, chacun étant formatés en **trois fichiers PDF**:

1. Pour les longs-métrages : scénario

Pour les courts-métrages : **traitement** (ou scénario si disponible)

2. Pour les longs-métrages : teaser ou tests d'animation et/ou d'autres éléments graphiques

Pour les courts-métrages : **Story-board complet ou animatique complète** (un document d'une page avec URL et mot de passe)

3. Dossier de production

Dossier de production

Le dossier de production doit contenir les documents suivants **dans l'ordre indiqué** :

1. Table des matières (avec numérotation des pages)

2. N° ISAN

3. Société de production requérante: - Extrait de registre de commerce
- Filmographie

4. Synopsis

5. Notes d'intention du réalisateur / de la réalisatrice sur le projet (max. 3 pages)

6. Notes d'intention de la production (p.ex. démarche, stratégie de financement, stratégie d'exploitation, public cible) (max. 3 pages)

7. Chaine de droits : Contrats d'auteur, contrats de la chaîne des droits (options etc.)

Realisation: p.ex. option, lettre d'intention, Deal Memo

8. **Liste** des principaux collaborateurs artistiques et techniques ainsi que des entreprises techniques avec l'indication de la nationalité, leur domicile ainsi qu'une **attestation de leur indépendance** vis-à-vis des diffuseurs TV, des entreprises médiatiques ou d'institutions de formation de base ou de formation continue.

9. Filmographie / Curriculum Vitae des principaux collaborateurs
10. Budget détaillé « RÉALISATION » ([modèle OFC](#))
11. Plan de financement « RÉALISATION » ([modèle OFC](#))
12. Justificatifs de financement / lettres d'intentions déjà disponibles
13. **Documentaire**: liste détaillée des couts préliminaires et du financement
14. Planning
15. **Lors d'un deuxième dépôt**: description détaillée et factuelle des remaniements effectués (max. 2 pages).

En cas de **coproduction avec l'étranger**, le dossier de production doit également obligatoirement comprendre :

16. Plan de financement indiquant en francs suisses la participation financière de chaque coproducteur/trice (en chiffres et en pourcentage).
17. Budget : Détail des dépenses incombant au producteur/à la productrice suisse (part suisse en CHF).
18. Contrat de coproduction / Deal Memo coproduction
19. Analyse de coproduction ([formulaire Excel de l'OFC](#)) à télécharger sur la plateforme de soutien.

En cas de **coproductions sans producteur suisse délégué**, le dossier de production doit également comprendre :

14. Justificatifs du financement du producteur / de la productrice majoritaire : le 50% de ce financement doit être confirmé au moment de la demande. Sans confirmation de ce financement, nous ne pouvons pas entrer en matière.
15. Contrat de coproduction / Deal Memo coproduction
16. Analyse de coproduction (formulaire OFC Excel) à télécharger sur la plateforme de soutien.
17. Evaluation Guide système de points ([formulaire Excel de l'OFC](#)) à télécharger sur la plateforme de soutien. Le producteur procède à une auto-évaluation. Les points peuvent être motivés.

Réalisateurs/-trices, auteur/e/s, des producteurs qui ne sont pas des citoyens suisses

18. Copies des permis actuels

Nomenclature des fichiers téléchargés

Les dossiers téléchargés sur la FPF doivent être nommés de la manière suivante :

Titre du projet_type de document_date

Exemples: Titre du projet_dossierdeproduction_20190117
 Titre du projet_scénario_20190117
 Titre du projet_compléments_20190117

Documents à envoyer par la poste

Les documents envoyés par poste doivent **tenir le délai de dépôt** (le cachet de la poste fait foi).

Les documents suivants doivent être envoyés par la poste:

- Le formulaire signé de la plate-forme FPF
- **Si un film de référence est soumis : Six** DVD / clés USB (film d'animation : **quatre**). Les DVD doivent être tous étiquetés (titre, producteur, auteur/réalisateur, titre du projet déposé).
Au lieu des DVD / clés USB un lien Internet peut être défini sur la plateforme FPF dans le tab *œuvre précédente*.

BAK Film / 06.12.2024